Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 2 août 1972

concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux mesures à prendre contre les émissions de polluants provenant des moteurs diesel destinés à la propulsion des véhicules

(72/306/CEE)

(JO L 190 du 20.8.1972, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 715/2007 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2007	L 171	1	29.6.2007

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1972L0306:20050311:FR:PDF